

Le monnayage des Eduens à propos d'un statère d'or découvert à Tarascon (Bouches-du-Rhône)

Autor(en): **Ralite, Jean-Claude Richard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **60 (2010)**

Heft 238

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le monnayage des Eduens à propos d'un statère d'or découvert à Tarascon (Bouches-du-Rhône)

Jean-Claude Richard
Ralite

A la mémoire de André Michelozzi († 2010)

En 1960 lors d'une prospection de surface sur le site du Pied de Bouquet (Tarascon, Bouches-du-Rhône), A. Michelozzi, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, découvrit deux monnaies qui furent exposées par la Société d'archéologie locale dans la Chapelle de la Persévérance, avant de rejoindre le Musée de Beaucaire où nous avons pu les examiner grâce au conservateur Yves Gasco¹. Le site se trouve à quelques kilomètres de l'agglomération sur un vaste plateau calcaire bordé à l'Est par des collines qui culminent à 91 mètres, interrompu, à l'Ouest, au Sud et au Nord par un abrupt qui domine, d'une quinzaine de mètres, la plaine alluviale du Rhône. Connu depuis longtemps le Pied de Bouquet avait livré quelques documents épars y compris dans des sondages clandestins: le matériel archéologique avait permis d'envisager une occupation durant le Second Age du Fer. Les recherches de J. Maureau et P. Broise² entre 1960 et 1970 ont livré de nombreuses monnaies: 4 oboles de Marseille (dont une à légende dorique), 4 bronzes de Marseille, 1 monnaie à la croix des Volques Tectosages, 4 deniers de la République Romaine, ainsi que des monnaies de Nîmes et du début de l'Empire. De plus, un ensemble de monnaies (524) a été recueilli par un collectionneur³.

Le Pied de Bouquet est donc un site particulièrement riche sur le plan numismatique mais les conditions des récoltes⁴ n'ont pas permis d'en établir un catalogue détaillé. Les deux monnaies que nous allons présenter auront donc, déjà, l'intérêt d'être les premières réellement publiées.

1. Statère éduen du type de Chenôves



Au droit: une tête masculine, à droite, les cheveux rejetés en arrière avec des mèches enroulées.

Au revers: cheval à droite avec, au-dessus, un oiseau, déformation d'un aurige, au-dessous, une lyre surmontée de deux points et, devant le cheval, un timon.

Renseignements techniques: métal: or faible; poids: 6,67 g; module: 17 mm; épaisseur: 3/4 mm; direction des coins: 4.

Références: LA TOUR pl. XV, BN 4843; L.-P. DELESTREE/M.TACHE, *Nouvel atlas*

1 Nous remercions MM. G. De Loye, Y. Gasco, A. Michelozzi et J. Roche de leur collaboration ancienne pour cette étude et aujourd'hui, tout particulière-

ment, J. Meissonnier. Les deux monnaies sont conservées au Musée Auguste Jacquet de Beaucaire (Gard) sous les numéros 979.1.3137 et 3138: nous

adressons nos remerciements à sa conservatrice Mme M.-P. Maurin.

2 Ces recherches ont fait l'objet de rapports réguliers au Service

archéologique que Y. de Kisch, alors directeur, a bien voulu nous communiquer mais aussi d'une publication: P. BROISE, *Le site antique du Pas de Bouquet à Tarascon (Bouches-du-Rhône)* d'après les fouilles et prospections effectuées de 1960 à 1970, *Bulletin archéologique de Provence* 19, 1990, p. 21-62.

3 F. GATEAU/M. GAZENBEEK, *Carte archéologique de la Gaule, Les Alpilles et la Montagnette* 13/2 (Paris 1999), p. 407-408, qui font la synthèse des recherches. Nous devons à l'amitié de G. de Loye l'inventaire détaillé suivant: 14 de la République Romaine (3 deniers, quatre quinquaires, 1 victoriat, 6 bronzes), 2 de Vienne, 27 de l'Empire, d'Auguste au Bas Empire, 49 de Nîmes au crocodile et 41 des autres émissions de Nîmes, 5 des monnaies à la croix, 1 d'Ibiza, 54 gauloises, 7 potins, 8 de Cavaillon, 6 frustes et 310 de Marseille (5 drachmes, 60 oboles, 1 hémiobole, 21 moyens bronzes et 223 petits bronzes).

4 Depuis les années 1960/1970 les prospections de surface sont devenues très/trop nombreuses et ont été conduites, dans bien des cas, en dehors de toute perspective scientifique. Il n'empêche que certains prospecteurs communiquent leurs découvertes et que celles-ci peuvent ainsi aboutir à des publications.

des monnaies gauloises III, la Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique (Saint-Germain-en-Laye 2007), n° 3174–3176, première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. ou même début des émissions à la fin du II^{ème} siècle av. J.-C.; F. GARCIA, Le Pied de Bouquet, Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire n° 23, mars 1968, avec pl. I la reproduction du revers; S. SCHEERS, Les monnaies d'or éduennes des types de Chenôves, RBN 126, 1980, p. 31–44, pl. II (classe I b et catalogue des provenances n° 1); B. FISCHER, le trésor de Chenôves (Saône-et-Loire), Revue Archéologique de l'Est 33, 1982, p. 99–109; B. FISCHER, Un nouveau statère du type de Chenôves, Revue Archéologique de l'Est 45, 1994, p. 210–212 avec la carte de répartition (ici fig. 1). En dernier lieu: J. MESSIGNIER, Musée Archéologique de Dijon, Monnaies et Jetons, Collection Ernest Bertrand (Dijon 2009), p. 105.

Sur la grotte de Creux-Beurnichot qui a livré en 1934–1935 le trésor dit de Chenôves, on se reportera à la récente notice de A. REBOURG et al., Carte Archéologique de la Gaule, Saône-et-Loire 71/ 3 (Paris 1994), p. 94.

Dans la même prospection de 1960, une drachme de Marseille a aussi été découverte:

2. Drachme de Marseille



Au droit: une tête d'Artémis, à droite, avec, devant, la lettre: B

Au revers: un lion, à droite, la patte antérieure gauche levée, et, au-dessus: ΜΑΣΣΑ, à l'exergue: Α Α Ε et, entre les pattes antérieures: Ε.

Renseignements techniques: métal: argent fourré; poids: 2,28 g; module: 16/17 mm; épaisseur: 2 mm; direction des coins: 6⁵.

La présence d'un statère éduen à Tarascon nous permet tout d'abord de nous interroger sur le lieu même qui est particulièrement excentrique par rapport à l'aire reconnue pour la diffusion de cette émission. La carte de répartition⁶ nous donne une répartition logique naturelle (fig. 1) avec la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire et une diffusion sur les marges mais aussi, vers le Sud, quatre exemplaires provenant de la cité voisine des Ségusiaves⁷.

5 Type BN 1377–1378, série 20/1901 de J. CHARRA, Les drachmes de Marseille. Essai de classement typologique préliminaire (IV^{ème}–I^{er} siècle avant J.-C.), Archéologie en Languedoc 24, 2000, p. 143. La datation pourrait être la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

Cet exemplaire est fourré.

6 La carte est empruntée à la publication de FISCHER 1994, fig. 2, p. 211.

7 G. GENTRIC/J. PONCET, Monnaies gauloises de Roanne, Cahiers archéologiques de la Loire

4–5, 1984–1985, p. 11–34 et p. 15 et fig. 3,1 et 2; M.-O.

LAVENDHOMME/V. GUICHARD, Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois (Paris 1997),

p. 168, les Monnaies par G. Gentric et V. Guichard, avec la

planche 123,1 et 2; M. VAGINAY/V. GUICHARD, L'habitat gaulois de Feurs (Loire), fouilles récentes (1978–1981), (Paris 1988), p. 164, les monnaies par G. Gentric et fig. 135,1 et 2 (le 2 est un quart de statère).

La carte de répartition actuelle donne enfin deux autres lieux vers le Sud⁸ l'un à Bollène⁹ et celui de Tarascon. Cette présence à l'extrême Sud de la Gaule ne peut être comparable à la situation et à la circulation monétaire que l'on peut restituer en pays éduen¹⁰ d'autant plus que, pour le statère de Tarascon nous ne disposons d'aucun renseignement d'ordre archéologique pour une région, proche de Marseille, où, depuis la fin du II^{ème} siècle, tant d'événements se sont produits marqués en particulier par l'irruption massive des armées romaines.

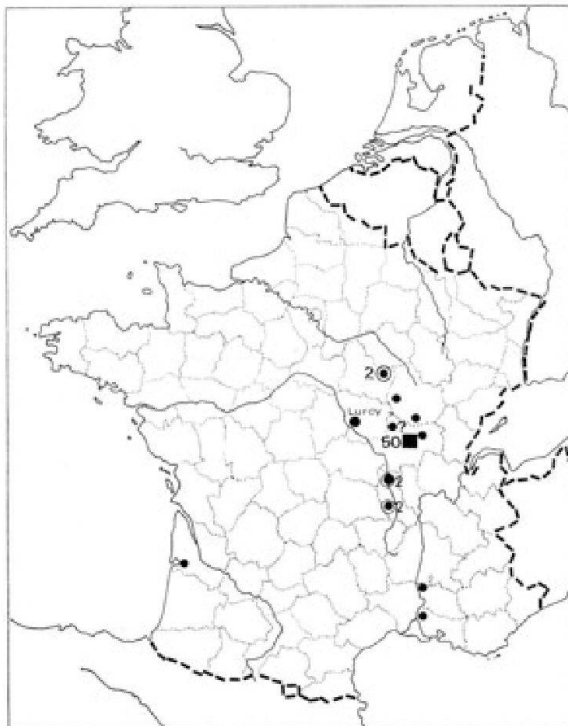


Fig. 1: Répartition des monnaies du type de Chenôves (B. Fischer, RAE, 1994).

D. Nash, dès 1978¹¹ a bien montré que les statères dits de Chenôves dépendaient typologiquement des statères dits «de Beaune» qui sont, à la fois, d'une meilleure typologie et d'un meilleur poids et que nous avons là deux moments de production des ateliers éduens.

8 L'exemplaire découvert en Gironde à Mios (BSFN 38, 1983, p. 383) correspond à une toute autre zone dans laquelle on dispose des monnaies de Tayac (en dernier lieu: J. GORPHE, Le trésor de Tayac [Paris 2009] et du site de Lacoste: M. SIREIX/J.-P. NOLDIN/J.-B. COLBERT DE BEAUJEU/D. NONY/J.-C. RICHARD,

Les monnaies de Moullets-et-Villemartin (Gironde), 1954–1982, *Gallia* 41, 1983, p. 25–57 où nous avons établi de façon formelle et pour la première fois, qu'il existait des émissions d'or dans cette région.

9 G. GENTRIC, Circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (II^{ème}–I^{er} s. av. J.-C.)

d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse), (Caveirac 1981), p. 59, no 455, et pl. XVI: cet exemplaire a été proposé par FISCHER 1982, p. 105, comme pouvant appartenir aux séries de Chenoves ou une imitation.

10 Nous donnerons les références suivantes qui permettent de retrouver l'ensemble de la

bibliographie depuis l'ouvrage classique d'E. THÉVENOT, Les Eduens n'ont pas trahi. Essai sur les relations entre les Eduens et César au cours de la Guerre des Gaules et particulièrement au cours de la crise de 52 (Bruxelles 1960); Chr. GOUDINEAU/Chr. PEYRE, Bibracte et les Eduens. À la découverte d'un peuple gaulois (Paris 1993); ainsi que les nombreux volumes publiés par le Centre Archéologique Européen de Bibracte (Bibracte 1ss.); Ph. BARRAL/J.-P. GUILLAUMET/P. NOUVEL, Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône: les Eduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse, Actes du 24^{ème} colloque de l'AFEAF, Martignes 2000 (Paris 2002), p. 271–296; L. JEUNOT, Les dépôts monétaires gaulois dans les grottes en Bourgogne orientale et Franche-Comté, Actes du 29^{ème} colloque de l'AFEAF, Biemme 2005 (Besançon 2007), p. 493–498.

11 D. NASH, Settlement and Coinage in Central Gaul, c. 200–50 B.C. (Oxford 1978), p. 69–72 et pl. 7 (l'autrice signale la publication de A. DEROC, Un quart de statère éduen, *Cahiers Numismatiques* 12, 1976, n° 49, p. 56–60, malheureusement sans provenance enregistrée, qui illustre les liens entre les deux séries) et, plus récemment: D. NASH, Coinage in the celtic world (Londres 1987), p. 90–92.

Les statères et divisions sont donc les derniers moments, avec un affaiblissement progressif du style et de l'aloi, des émissions d'or de la Gaule Centrale avant ce que J.-B. Colbert de Beaulieu a proposé d'appeler «la zone du denier» ne gagne cette même région et constitue ainsi, selon le grand couloir de pénétration de la Vallée du Rhône, un véritable boulevard économique et monétaire pré ou post Conquête de la Gaule, selon les zones¹². C'est, probablement, lors de ces grands courants que le statère de Tarascon a pu rejoindre la Provence où la monnaie d'or n'a donné lieu ni à des frappes ni même à un usage courant si on en juge par les découvertes de ce type¹³. Si Strabon (IV,1,5) écrit à propos des Marseillais: «chez eux, la dot est au maximum de cent pièces d'or, plus cinq pour les vêtements et cinq pour les bijoux en or...» il s'agit certainement d'un compte à partir de monnaies qui n'étaient pas nécessairement celtiques et cela n'implique pas l'usage de ces dernières à Massalia même!

Le statère de Tarascon nous permet donc d'illustrer une période cruciale de l'histoire de la Gaule à un moment où vont se succéder, après les interventions militaires de Rome, les différentes étapes d'une intégration économique et monétaire pour aboutir à ce que l'on a appelé la PAX ROMANA ...

Crédit photographique:

Monnaies 1-2: Jean-Claude Richard Ralite

Jean-Claude Richard Ralite

1 place de la Liberté

F-34150 Saint-Guilhem-le-Désert

jean.claude.richard34@orange.fr

12 On signalera la découverte à Decize d'un ensemble de trente-sept monnaies dont dix, en argent, attribuées aux Eduens: B. FISCHER, Un trésor monétaire gaulois à Decize (Nièvre), Cahiers Numismatiques 20, 1983, no 75, p. 230-234, et J.-F. GARMIER/A. BOUTHEIR, 30 ans d'archéologie dans la Nièvre (Nevers 1996), p. 65 (notice de J. Meissonnier) et p. 130.

13 K. CASTELIN, Le statère vindélien de l'oppidum de «La Cloche» près de Marseille, Cahiers Numismatiques 17, 1980, no 63, p. 2-14; L. CHABOT, Un statère à la grue et trèfle (LT 4072) sur l'oppidum de «la Cloche» (Bouches-du-Rhône), Cahiers Numismatiques 18, 1981, n° 68, p. 42-44.